

Chapitre 3 : Méthodologie

3.1. Introduction

Ce chapitre est consacré à la présentation de la méthodologie que nous avons utilisée pour développer notre recherche, axée autour de la question de la contribution du mouvement syndical tunisien dans l'instauration des mécanismes démocratiques en Tunisie, depuis l'indépendance jusqu'à la révolution de 2010. Ce chapitre est réparti en quatre sections. La première section vise l'explication de la nature de l'approche sociohistorique et ses outils d'actions. La deuxième section traite les difficultés que l'approche sociohistorique peut rencontrer. La troisième section présente la pertinence de cette approche par rapport à notre question de recherche et aux concepts utilisés. La quatrième section explique la manière dont les données ont été collectées.

3.2. Approche sociohistorique

Noiriel suggère que l'histoire et la sociologie se définissent comme deux sous éléments de l'approche sociohistorique, car cette dernière est fondée, à la fois, sur « les principes fondateurs de l'histoire et de la sociologie » (Noiriel, 2006 : 3). Guibert et Jumel, de leur côté, évoquent le caractère interdisciplinaire de ces deux sciences qui se traduit par le principe « *no man's land frontalière (terre frontière d'aucun homme)* ». Ce principe mentionne l'absence de la suprématie entre ces deux sciences permettant ainsi à l'histoire et à la sociologie de conserver leurs spécificités et d'apporter une certaine lumière sur une variété de thèmes. L'histoire se définit par la reconstitution et la compréhension « des événements d'après les traces, sur le temps long », alors que la sociologie se définit par l'élaboration « des lois et rend compte des causes, sur le temps court » (Guibert et Jumel, 2002 : 3-4). Noiriel indique que l'approche sociohistorique « se définit plutôt comme une sorte de méthode historique » (Noiriel, 2006 : 6).

L'étude historique, selon Kochan, constitue une caractéristique majeure des relations industrielles qui affirme que les problèmes à étudier ne sont pas temporaires (Kochan, 1998 : 35-36). Certains chercheurs (p. ex. Commons, Durkheim, Weber et Marx) donnent également à l'histoire une grande importance dans leurs analyses. Durkheim, par exemple, a utilisé une étude historique comparative pour étudier la division sociale du travail et l'évolution du corporatisme (Willemez, 2014). Les deux Webb (1895) ont fait une étude sur l'histoire du syndicat et Commons (1909) a fait une étude historique sur les cordonniers (Kochan, 1998 : 35-36). Marx, de son côté, s'est basé sur une analyse historique pour tracer l'évolution des modes de production et ses conséquences sur les relations sociales. Il a fini par affirmer « que les phénomènes historiques, qui sont la seule réalité de l'histoire, ne sont pas autre chose que des formes (diverses, complexes) de la lutte des classes » (Balibar et Macherey, 2008 : 416). Plus précisément, Marx a défini « l'histoire de l'humanité comme un processus de très longue durée dont la direction est indiquée par le développement des "forces productives", l'accumulation des richesses et la transformation des modes de production » (Noiriel, 2006 : 15).

Malgré la grande importance accordée à l'histoire par certains auteurs, elle a été marginalisée par d'autres chercheurs en relations industrielles (Patmore, 1998 : 214 ; 225). Lyddon et Smith (1996)¹⁶² mentionnent que la publication d'articles historiques a été très rare depuis 1979 dans « Industrial Relations Journals » en GB et aux États-Unis. Patmore indique également que durant la période 1990-1994, seulement 19 % des articles ont utilisé des données historiques parmi les articles publiés dans : *Journal of Industrial Relations in Australia*, *Industrial and Labor Relations Review in United State* et *British Journal of Industrial Relations* (Patmore, 1998 : 214-215). Même les chercheurs britanniques et américains qui ont adopté la recherche historique préfèrent la méthode quantitative au détriment de la recherche qualitative. Cette marginalisation est expliquée par la forte influence provenant des économistes du travail qui se focalisent, plus, sur les concepts mesurables (Patmore, 1998 : 215, 226)¹⁶³.

¹⁶² Référence citée par Patmore (1998 : 214).

¹⁶³ Patmore (1998) indique que l'Australie a adopté la méthode qualitative dans 75 % des articles historiques dans les recherches des relations industrielles, alors que les États-Unis et la GB ont utilisé la méthode

Dans ce qui suit, nous présentons, en premier lieu, les principes fondateurs de chaque approche et les objectifs de l'approche sociohistorique. En second lieu, nous présentons les outils de l'approche sociohistorique.

3.2.1. Caractéristiques de l'approche historique et de l'approche sociologique et objectifs de l'approche sociohistorique

Dans cette sous-section, en nous basant sur les idées de Noiriel (2006), nous exposons d'abord les caractéristiques de l'approche historique et de l'approche sociologique. Puis, nous énonçons les objectifs de l'approche sociohistorique.

Sur le sujet de « l'histoire », Noiriel suggère que la première caractéristique de la méthode historique repose sur un examen critique des « choses » (ex. les institutions, les bâtiments, les archives) qui sont le produit « des activités humaines du passé ». Cette analyse critique a comme objectif l'identification des acteurs créateurs de ces « choses ». Comme deuxième caractéristique, Noiriel propose le rejet de « la démarche spéculative Hegelienne ». Enfin, l'auteur mentionne que la méthode historique s'appuie sur la « démarche empirique » basée sur les documents historiques conservés pour expliquer la réalité « des choses » vécues dans le passé (Noiriel, 2006 : 3-4, 8-9)¹⁶⁴. Patmore, de son côté, suggère que la recherche historique adopte une vision de long terme pour éviter les pièges de l'analyse instantanée et s'intéresse à l'évolution des faits. Ainsi, l'auteur évoque que la recherche historique mène vers l'élaboration des cadres théoriques plus dynamiques que statiques (Patmore, 1998 : 211-212).

Concernant la sociologie, Noiriel évoque d'abord la décomposition « des entités collectives (ex. l'entreprise, l'État, l'Église) » pour mettre en lumière la nature du « lien social (les relations entre les divers acteurs) ». Deuxièmement, l'auteur expose le « caractère conflictuel des relations entre les individus », car « l'histoire de l'humanité montre que les

quantitative dans respectivement 90 % et 62 % des articles historiques dans les recherches en relations industrielles (Patmore, 1998 : 215).

¹⁶⁴Gabriel Monod indique que l'objectif de « la revue historique », qui a été créée en France en 1876, est « de rechercher la vérité » (Noiriel, 2006 : 10-11)

luttres de concurrence et les compétitions entre les hommes pour acquérir des richesses, du pouvoir ou des honneurs ont toujours été une dimension centrale des rapports sociaux ». Troisièmement, comme dans le cas de l'histoire, l'auteur mentionne que la sociologie se présente « comme une science empirique » reposant sur le passé pour « comprendre le fonctionnement des sociétés humaines » et nie la démarche spéculative (Noiriel, 2006 : 4-5, 12, 36).

Noiriel, à partir de son analyse des « principes fondateurs de l'histoire et de la sociologie », identifie deux objectifs de l'approche sociohistorique. Le premier objectif, qui est à caractère historique, concerne la clarification de la genèse historique des phénomènes, et ce, dans le but de « mieux comprendre comment le passé pèse sur le présent » (Noiriel, 2006 : 4) et de chercher « à comprendre et non à juger les actions humaines » (Noiriel, 2006 : 14). Le deuxième objectif, à caractère sociologique, se focalise sur l'impact des « formes d'indépendance (ex. la monnaie, les progrès techniques, les techniques bureaucratiques, les médias) » sur les relations entre les individus. Cela étant dit, l'approche sociohistorique cherche à mettre en lumière la relation entre le développement des moyens d'action à distance et le renouvellement des relations de pouvoir. Ainsi, elle a comme objectif « d'étudier les relations de pouvoir et les liaisons à distance qui lient les individus entre eux » (Noiriel, 2006 : 3-6, 14).

3.2.2. Outils de l'approche sociohistorique

Les sociohistoriens, selon Guibert et Jumel, peuvent utiliser, à la fois, les outils de l'histoire et de la sociologie, car ils « peuvent opportunément être associés » (Guibert et Jumel, 2002 : 2-3). Les outils de l'histoire se définissent par les sources orales portant sur le développement des événements vécus par le témoin ; par les sources écrites et littéraires : les biographies et les journaux intimes ; par les sources archivistiques ; par les sources statistiques (méthode quantitative) : les tableaux de données, les graphiques, les histogrammes et les régressions pour tester les hypothèses ; par les sources visuelles à savoir les films, les video-tapes et les photographies (Guibert et Jumel, 2002 : 22, 24, 27,

30-31)¹⁶⁵. Patmore indique que dans le monde du travail, la source de la « culture matérielle » est définie par les machines, les outils des travailleurs, le « drapeau » des syndicats, le bâtiment (Patmore, 1998 : 223-225). Concernant les outils de la sociologie, ils se caractérisent par les témoignages provoqués, l'entretien semi-directif qui est alors jugé « à la fois souple et contrôlé » ; par les témoignages disponibles (autobiographie, le récit de vie) et par les documents écrits (les documents archivistiques et statistiques officiels et privés) (Guibert et Jumel, 2002 : 36, 38, 41-43)¹⁶⁶.

L'approche sociohistorique a été souvent utilisée pour expliquer en profondeur et chronologiquement une problématique en l'attachant au contexte historique, sociétal et culturel qui la nourrit et l'influence. Plusieurs études et recherches sociétales reposent sur une telle méthodologie. Barry a utilisé l'approche sociohistorique dans le but d'expliquer l'émergence des conflits ethniques dans les pays africains au sud du Sahara et les causes qui ont rendu les conflits sociaux en Afrique à nature ethnique (Barry, 1997 : I-II). Dans son étude, l'auteur a procédé à une étude diachronique de la Guinée (1958-1989) tout en effectuant une étude synchronique dans un contexte comparatif avec les autres pays du sud du Sahara. Cette étude diachronique et synchronique de type documentaire est basée sur des sources primaires (le Journal officiel, les journaux nationaux et étrangers, les tracts et les publications des ministères guinéens) et des sources secondaires (les monographies, les travaux thématiques et les travaux spécialisés) (Barry, 1997 : 5). Maury (2001 : ii, 2), en utilisant la même approche méthodologique, a cherché à « démontrer comment l'altérité [la particularité ou la qualité de ce qui est l'autre] dans le roman africain est construite dans une dialectique du colonisateur/colonisé et du dominant/dominé ». Dans son raisonnement, il a adopté une vision afrocentrique où l'Autre est l'Européen et le Blanc. Selon Maury, l'approche sociohistorique lui a permis de comprendre les conditions qui ont influencé, déterminé le discours romanesque en Afrique et de comprendre les éléments essentiels

¹⁶⁵La grande diversité au sein des matériaux de l'histoire est expliquée par le grand débat sur la manière d'écrire l'histoire qui a eu lieu dans les années 60 et 70. Plus précisément, cet élargissement vise le dépassement du cadre traditionnel de la recherche basée sur la recherche documentaire (les archives écrites) (Patmore, 1998 : 217, 226).

¹⁶⁶Pour avoir une idée plus approfondie sur la nature des différents matériaux de l'histoire et ceux de la sociologie, voir Guibert et Jumel (2002 : 2, 21-34, 35-47).

ayant défini le climat littéraire de l'époque étudiée (Maury, 2001 : ii, 2). Enfin, Ndiaye (2007 : 15), en citant le cas du Sénégal, se demande si l'émergence de l'entrepreneuriat communautaire se limite aux stratégies de gestion de crise ou si elle est basée sur la prédiction d'une dynamique d'autopromotion socio-économique visant la création de richesses et de reconfiguration du mode de régulation. Selon l'auteur, l'approche sociohistorique, qui détermine les conditions d'émergence et d'évolution, lui a permis de déterminer les diverses stratégies de politique publique adoptées depuis l'indépendance (1960) jusqu'à l'année 2004, les acteurs émergents, les décisions et les caractéristiques entrepreneuriales, et ceci, par « la structure de production ainsi que du système de représentation et d'organisation sociale qui leur confèrent sens et cohérence » (Ndiaye, 2007 : 22, 26, 153, 163, 210).

3.3. Difficultés de l'approche sociohistorique

Guibert et Jumel mentionnent l'existence de diverses difficultés dans la pratique de l'approche sociohistorique. Le premier type de difficulté concerne la pratique même de la collecte et du traitement des données. À ce sujet, les deux auteurs affirment que la difficulté se présente lors du rassemblement, sur un sujet particulier, du « maximum de documents d'origine variée, mais de nature identique »¹⁶⁷ et lors du « tri de l'imposante masse documentaire qui caractérise les fonds archivistiques, publics ou privés » (Guibert et Jumel, 2002 : 104). En plus de ces deux difficultés, les deux auteurs suggèrent la possibilité de l'absence de « l'aspect véridique » des témoignages, des photographies, des archives et des données statistiques qui sont directement accessibles. L'absence d'aspect véridique des sources peut être expliquée par l'influence de l'environnement social, politique et économique qui pèse sur ces sources. Dans ce contexte, Guibert et Jumel suggèrent que « le discours journalistique (presse et télévision) construit une image de la réalité à des fins stratégiques. Non seulement il amplifie les événements [...], mais il en vient [...] à déformer la réalité » (Guibert et Jumel, 2002 : 105). Patmore, de son côté, a été plus clair à ce sujet lorsqu'il a indiqué que l'instabilité politique et commerciale pousse les personnes

¹⁶⁷Pour illustrer ce problème, Guibert et Jumel proposent l'exemple « des sources écrites » : « les documents administratifs, rapports de police, coupures de presse, témoignages écrits, etc. » (Guibert et Jumel, 2002 : 104).

à mentir et à cacher les documents. Il y a, également, d'autres limites comme la mort, l'oubli, la perte et la destruction délibérée des documents (Guibert et Jumel, 2002 : 105, 110 ; Patmore, 1998 : 215). Le deuxième type de difficultés concerne les pièges de l'anachronisme qui résultent de l'universalité des concepts et des pratiques. Les deux auteurs évoquent la non-universalité des concepts et des pratiques entre les diverses époques et proposent de traiter les concepts et les pratiques selon leur propre environnement, car la projection des concepts présents vers le passé ne permet pas la compréhension des cultures passées (Guibert et Jumel, 2002 : 109-112, 115)¹⁶⁸. Le troisième type de difficultés concerne le danger de l'ethnocentrisme qui mène vers l'utilisation de la culture propre en tant que référence d'analyse des autres cultures, ce qui conduit vers la non-compréhension des autres cultures. Le quatrième type de difficultés est associé au risque de localisme. Ce dernier accorde aux réalités culturelles dotées d'un espace restreint une portée historique ou sociologique générale (Guibert et Jumel, 2002 : 114-116, 119). Les limites de l'approche sociohistorique, qui ont été cités ci-dessus, reflètent, directement ou indirectement, les désavantages du principe de la subjectivité (Charoenruk, 2009).

3.4. Pertinence de l'approche sociohistorique

Dans cette section, nous commençons par présenter la pertinence de l'approche sociohistorique par rapport à notre question de recherche, puis nous présentons la pertinence de l'approche sociohistorique par rapport aux concepts que nous avons utilisés.

La question qui se pose d'abord est de savoir si l'approche sociohistorique que nous avons présentée dans la section 1 de ce chapitre permet de répondre à nos questions de recherche.

D'abord, cette approche nous permet de faire une analyse historique de la relation État-syndicat de manière très approfondie et très détaillée sur le plan économique et politique,

¹⁶⁸ Dans ce contexte, Guibert et Jumel suggèrent l'absence de conformité entre la notion de loisir dans la société moderne (temps libre hors travail) et celle de la société antique (indépendance économique et exercice de la citoyenneté) (Guibert et Jumel, 2002 : 112).

et ce, en partant de la période coloniale jusqu'à la révolution de 2010. Ensuite, l'approche sociohistorique permet également, via une analyse minutieuse de l'émergence du mouvement syndical, d'identifier les acteurs intervenants dans la création du mouvement syndical. L'identification de ces acteurs permet de mieux analyser la nature de l'évolution temporelle du mouvement syndical durant et après l'installation du mode de production capitaliste colonial. Enfin, cette approche donne la possibilité d'identifier les acteurs influents et intervenants dans l'installation et la stimulation du processus de démocratie socio-économique, lors de l'interaction entre le syndicat et l'État.

Sur le plan des concepts, l'approche sociohistorique offre, par ailleurs, la possibilité d'observer la genèse des concepts dans leur environnement spécifique et le changement de leur signification avec le changement de la structure sociale dans le temps. Dans le cas de cette recherche, le système social traditionnel tunisien bâti sur les rapports de production précapitaliste a subi des changements à la suite de l'émergence de la politique impérialiste coloniale fondée sur les rapports de production capitaliste. Durant la période coloniale et à la suite de l'indépendance de la Tunisie en 1956, de nouveaux concepts totalement inconnus à la vie sociale tunisienne ont vu le jour remplaçant les anciens : élite politique et syndicaliste, syndicat, parti politique, démocratie, république, etc. Ainsi, une analyse sociohistorique basée sur ces nouvelles institutions nous permet de comprendre le processus de démocratisation politique et socio-économique en Tunisie.

3.5. Collecte des données

Nous avons commencé la collecte des données à partir de l'année 2009. Depuis, nous avons pu collecter à peu près 158 références s'étalant de l'année 1951 jusqu'à 2012. Le processus de collecte de données s'est avéré très difficile à cause du contexte politique autoritaire présent en Tunisie et dirigeant la recherche scientifique depuis l'indépendance jusqu'à la chute de Ben Ali. Ainsi, nous disposons de peu de documents provenant de chercheurs tunisiens actifs vivant en Tunisie. En revanche, des chercheurs français, en raison notamment du lien historique entre la France et la Tunisie, ont beaucoup étudié, depuis la période coloniale, la vie sociale, politique et économique tunisienne. En plus des auteurs

tunisiens et français, une partie de la documentation des faits provient, minoritairement, d'auteurs provenant d'autres pays européens et des États-Unis.

Dans ce qui suit, nous présentons la nature des sources et la méthode que nous avons utilisée pour rassembler les données empiriques. Les sources sur lesquelles nous avons bâti nos analyses et nos interprétations sont soit des articles, des livres, des rapports (à nature gouvernementale et non gouvernementale), des sites web (des journaux électroniques, des institutions nationales et internationales de recherches) et des données statistiques. Les données statistiques émanent de travaux de recherche de certains auteurs, de l'Institut national de la statistique de la Tunisie (INS) ainsi que des travaux empiriques réalisés par l'UGTT. Le recours à des sources de données qualitatives et quantitatives autorise une certaine triangulation des données. À cet égard, Thurmond affirme que « “la triangulation est la combinaison d'au moins deux ou plusieurs perspectives théoriques, approches méthodologiques, sources de données, enquêteurs, ou méthodes d'analyses de données (Denzin, 1970 ; Kimchi, Polivka, & Stevenson, 1991 ; Kimchi et al., 1991 ; Denzin, 1970 ; Patton, 1990)” ». “Le but de l'utilisation de la triangulation est de diminuer, d'annuler ou de compenser le déficit d'une stratégie unique et d'augmenter la capacité de l'interprétation des résultats” (Campbell & Fiske, 1959 ; Denzin, 1970 ; Polit & Hungler, 1995) » (Thurmond, 2001 : 253).

Pour collecter les données, nous avons utilisé le site « Ariane 2,0 catalogue de l'Université Laval » et les bases de données Persée, Cairn Info, Érudit, JSTOR et ABI/Inform complete. Nous avons également eu recours au moteur de recherche « Google Scholar » qui nous a permis d'accéder à des informations non indisponibles dans Ariane ni dans les bases de données citées ci-dessus. Ces informations émanent soit d'organisations de recherches gouvernementales étrangères (ex. Ambassade des États-Unis) et non gouvernementales (ex. Nations Unies et l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens), soit des journaux électroniques et des militants. Après la révolution, certains journaux électroniques tunisiens ont eu la liberté de dévoiler, enfin, des informations pour attester de leur crédibilité. Ainsi, nos références sont de type « corpus numériques de données

qualitatives » (Rigot, 2007 : 177). Rigot identifie cinq types de données. En premier lieu, l'auteure a mentionné « les revues en ligne mettant à la disposition de lecteurs sur le net des résultats d'enquête publiés auxquels on accède, dans la majorité des cas, par abonnement ». En second lieu, elle a également fait référence aux « revues en ligne accessibles librement et pouvant être regroupées sur des portails thématiques ou disciplinaires ». En troisième lieu, elle a mentionné « les Archives ouvertes, disciplinaires ou institutionnelles, mettant en libre accès des textes finalisés à des degrés divers (textes déjà publiés dans des revues papier, working paper, etc.) de chercheurs ». Aussi, elle se réfère aux « résultats d'enquête n'ayant pas fait l'objet de publication. C'est le cas de nombreux rapports rédigés à la demande de ministères et d'institutions publiques et composant pour partie ce qu'on appelait, il y a encore quelque temps, la "littérature grise" ». Enfin, elle évoque « les matériaux d'enquête (entretiens, notes de terrain, etc.) » (Rigot, 2007 : 177).

Lors de notre recherche sur « Google » et sur les bases de données citées ci-dessus, nous avons utilisé de manière individuelle et combinée des mots clés principaux (la *démocratie* et le *syndicat*) et des mots clés secondaires (*l'élite*, le *corporatisme*, *démocratie représentative et participative*, *l'action politique syndicale*, *le syndicat et la politique*). Nous avons utilisé d'autres combinaisons telles que : *le syndicalisme tunisien et la politique*, *le syndicalisme arabe et la démocratie*, *l'indépendance et le syndicat*, etc. La recherche des sources a été faite, également, en anglais par la traduction des mots clés cités ci-dessus.

Par ailleurs, notre espace-temps est défini par les trois règnes politiques qu'a connus la Tunisie depuis 1881, celui du colonialisme, celui de Bourguiba et celui de Ben Ali. Ainsi, l'analyse sociohistorique s'articule autour de trois périodes chronologiques :

- Période coloniale (1881-1956)
- Période Bourguibienne (1956-1987)
- Période de Ben Ali (1987-2010)

Durant la période de la gouvernance de Bourguiba et de Ben Ali, nous avons classé les données collectées à partir du contexte politique et de celui économique. Ce type de classement permet de mettre en lumière l'effet de la politique et l'effet de l'économie, séparément, sur la nature de la relation bâtie entre la base du syndicat, l'élite syndicaliste et l'élite gouvernante après l'indépendance.